

Pays, régions et cercles	Mali, Gao (N'Tillit, Ansongo, Talataye, Tin-Hama), Ménaka (Menaka, Anderaboukane), Kidal (Kidal, Abeibara, Tinasoko)				
Situation humanitaire	<p>La <b>région de Gao</b> fait face à la récurrence des chocs suivants: sécheresse, inondations, banditisme, et épidémies. L'insécurité alimentaire touche 30% de la population (soit 194 643 personnes). 38 368 enfants de moins de cinq ans et femmes enceintes et femmes allaitantes (FEFA) sont à risque de malnutrition aigüe globale. 52% de la population (soit 339 146 personnes) n'a pas accès à l'eau potable et 15% des 513 écoles sont non-fonctionnelles, privant près de 8 000 élèves de leur droit à l'éducation. 75% des Centre de Santé de Référence (CSRef) et 22% des Centre de Santé Communautaire (CSCoM) sont non fonctionnels. Les principaux défis humanitaires de la région sont : (i) des difficultés d'accès surtout dans les communes de Tin-Hamma, Talataye, Tessit, Ntillit ou les évaluations et les réponses ont souvent été retardées en raison de l'insécurité ; (ii) une augmentation des besoins humanitaires et un faible niveau de financement pour des réponses durables aux crises ; (iii) un déficit de stock de contingence pour répondre aux situations d'urgence dans un bref délai (Source : <a href="#">Profil humanitaire de la région de Gao, mai 2019</a>).</p> <p>La <b>région de Ménaka</b> demeure instable, avec une intensification des affrontements armés, des opérations militaires et des incursions d'hommes armés dans les villages entraînant de nombreux déplacements et une exacerbation des besoins humanitaires. Ménaka est particulièrement marquée par le banditisme à grande échelle qui touche les humanitaires et la population civile. Les risques de protection ont atteint un niveau inquiétant alors que l'accès humanitaire se rétrécit progressivement dans les zones sud-est de la région. Par ailleurs, 61% de la population (soit 44 409 personnes) est en insécurité alimentaire. 4 658 enfants de moins de cinq ans et FEFA sont à risque de malnutrition aigüe globale. 61% de la population (soit 44 623 personnes) n'ont pas accès à l'eau potable et 50% des 174 écoles sont non fonctionnelles, privant près de 8 000 élèves de leur droit à l'éducation. 75% des CSRef et 22% des CSCoM sont non fonctionnels. Les principaux défis humanitaires de la région sont : (i) des difficultés d'accès pour l'acheminement de l'assistance vers les bénéficiaires ; (ii) le fonctionnement efficace des services de Police et de Justice ; (iii) la persistance des conflits intra et intercommunautaires dans certaines localités (Source : <a href="#">Profil humanitaire de la région de Ménaka, avril 2019</a>).</p> <p>La <b>région de Kidal</b> fait face à une persistance des problèmes d'accès aux services sociaux de base (eau, santé, éducation). Cette situation exerce de plus en plus de pression sur les organisations humanitaires pour qu'elles compensent l'absence des services de l'Etat. Malgré une relative accalmie, il convient de noter que seul les groupes signataires contrôlent la région. A cette situation viennent également s'ajouter les risques et menaces de protection liés à la recrudescence des attaques ciblant les positions de la MINUSMA, proche des populations civiles. A ce jour, 30% de la population (soit 27 202 personnes) sont en insécurité alimentaire. 1 559 enfants de moins de cinq ans et FEFA sont à risque de malnutrition. 62 % de la population (soit 56 487 personnes) n'a pas accès à l'eau potable et 53 % des 73 écoles sont fermées privant environ 5 800 enfants de leur droit à l'éducation. 75% des CSRef et 22% des CSCoM sont non fonctionnels. Les principaux défis humanitaires de la région sont : (i) les attaques asymétriques entre acteurs armés ; (ii) les difficultés de financement humanitaire ; (iii) la prise en charge des enseignants volontaires ; (iv) la construction/réouverture d'infrastructures de santé, y compris un hôpital régional ; (v) l'accès aux services sociaux de base. (Source : <a href="#">Profil humanitaire de la région de Kidal, avril 2019</a>).</p>				
Risques de Protection	Données existantes	Menaces	Vulnérabilités	Capacités	Evaluation du risque
Mariage précoce	14,3 % des adolescentes de 15-19 ans étaient mariées ou en unions	Les causes principales du mariage précoce sont : le poids de la coutume, l'influence de la famille,	Les filles sont les plus vulnérables à ce type de risque. La tranche d'âge la plus à risque se situe entre 13 et 17	L'âge légal de mariage au Mali est de 16 ans, avec possibilité de se marier à 15 ans avec le	Risque très probable avec impact sévère (score : 9)

	<p>avant d'atteindre 15 ans (au niveau national)</p> <p>38 % des adolescentes de 15-19 ans ont déjà commencé leur vie féconde dans la région de Gao</p> <p>Source : Enquête démographique et de santé 2018, INSTAT</p>	<p>et la pauvreté. Les conséquences sont multiples pour les victimes : grossesse non désirées, avortements, et suicide. Un facteur aggravant est la non application de la loi en vigueur à propos de l'âge légal pour se marier.</p>	<p>ans. Le mariage précoce entraîne des risques de déscolarisation et de la prostitution.</p> <p>La proportion d'adolescentes ayant déjà commencé leur vie féconde diminue de manière très importante avec l'augmentation du niveau d'instruction.</p>	<p>consentement des parents. Le Mali a ratifié la CDE en 1990. Par ailleurs, il existe une loi en vigueur contre les VBG qui régule la question du mariage précoce</p> <p>Par ailleurs, des structures communautaires comme les Comité de veille, les CLPC et les club anti-VBG sont des ressources importantes pour la communauté.</p>	
<b>Prolifération des armes légères et munitions</b>		<p>La prolifération des armes légères et des munitions attise les tensions intercommunautaires, le banditisme et la criminalité. Les populations sont touchées physiquement et psychologiquement. La perte de biens et de leur de pouvoir économique aggrave leur vulnérabilité. Le manque de justice pour les auteurs de violence créé un sentiment de frustration dans la communauté.</p>	<p>Les femmes, les enfants, les personnes âgées sont les plus vulnérables à ce type de risque.</p>	<p>Un processus de DDR est en cours visant à une dépollution des armes.</p>	<p>Risque très probable avec impact sévère (score : 9)</p>
<b>Meurtres et assassinats, attaque délibérée</b>	<p>64 atteintes à l'intégrité physique et/ou psychique, 9 atteintes au droit à la vie, et 10 atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne dans la région de Gao (entre janvier et septembre 2019).</p>	<p>Les meurtres, assassinats et attaques délibérées sont causés par : (1) les groupes armés y compris les groupes non étatiques sur base de motivation idéologique, politique et/ou religieuse (tendance pro-Azawad, islam radical) ; (2) les forces de sécurité et de défense maliennes ;</p>	<p>Les victimes de violations des droits humains sont majoritairement les résidents (73%), les PDI (13%), les PDI retournés (11%) et les rapatriés (3%).</p> <p>Les personnes témoins de ces violations sont également lourdement touchées, présentant</p>	<p>La présence des FDS Mali, de la MINUSMA et de la force Barkhane a pour but de sécuriser les zones où vit la population civile.</p> <p>La présence humanitaire permet la prise en charge des victimes de violence, cependant on note une augmentation des attaques</p>	<p>Risque probable avec impact sévère (score : 6)</p>

	<p>Source : Monitoring de protection (UNHCR/AMSS)</p>	<p>(3) les individus non identifiés (lié à la criminalité/banditisme en raison des inégalités et de la pauvreté); (4) les groupes ethniques d'autodéfense.</p> <p>L'absence de justice et l'impunité des auteurs de violations des droits humains contribuent fortement à cette menace.</p> <p>Les conséquences de ce type de violation sont multiples, et comprennent la perte de vie humaine ou des blessures physiques et émotionnelles fortes, des mouvements de population, un accroissement de la pauvreté et la naissance d'un sentiment de vengeance qui alimente le cercle vicieux de la violence.</p>	<p>des signes importants de souffrance émotionnelle et psychologique.</p>	<p>délibérées contre le personnel et les biens humanitaires.</p> <p>Il existe par ailleurs une forme de solidarité communautaire envers les femmes et les enfants et des stratégies d'adaptation positive d'auto-protection.</p>	
<p><b>Atteinte au droit à la propriété</b></p>	<p>213 atteintes au droit à la propriété rapportées dans la région de Gao (entre janvier et septembre 2019).</p> <p>Source : Monitoring de protection (UNHCR/AMSS)</p>	<p>Les vols et extorsions ont principalement pour cause le banditisme, qui est facilité par la prolifération des armes légères et de guerre et par l'absence ou l'insuffisance des patrouilles des forces de sécurité dans certaines localités et sur les axes routiers.</p> <p>Un certains nombre de conflits fonciers ont été rapportés notamment dans le cas de lots a</p>	<p>La population civile est victime de braquage et d'extorsion sur les axes routiers et dans les centres urbains (cambriolage de maisons), ceci les expose à d'autre forme de violation comme l'atteinte du droit à la vie lorsque les victimes sont menacées pour les contraindre à obtempérer.</p> <p>Les conflits fonciers sont dus au manque de cadastre et à la</p>	<p>Les populations ou usagers des axes routiers mettent en place des stratégies d'adaptation et optent pour des changements d'approche dans leur déplacement sur les axes routiers, dans les foires hebdomadaires, ne voyage pas avec de l'argent surtout les gros montants.</p>	<p>Risque probable avec impact sévère (score : 6)</p>

		usage d'habitation dans les périphéries de la ville.	falsification des documents par les fraudeurs.		
<b>Incidents liés aux mines, restes explosifs de guerre, engins explosifs improvisés</b>		<p>Les mines, REG et EEI sont causés par les groupes armés et les parties au conflit armés. La motivation principale est d'instaurer un climat de terreur.</p> <p>La présence de mines, REG et EEI entraîne des pertes en vie humaines, des blessures, un handicap physique, et des traumatismes psychosociaux importants ainsi qu'une privation de l'accès aux moyens de subsistance (pâturages, infrastructures, champs) et la fermeture de certaines routes. La souffrance physique et psychologique des victimes est considérable. Ce type de risque entrave également la liberté de circulation de la population civile et affecte le développement social et économique.</p>	<p>Les civils sont les plus vulnérables à ce risque, particulièrement les enfants et les adolescents, les femmes, les marchants, et certaines communautés (notamment les nomades et les forains qui empruntent les axes routiers ou quittent les zones de conflit). La plupart des victimes civiles se font sur les axes routiers, lors de déplacement pour se rendre au marché.</p>	<p>De nombreux acteurs humanitaires font de la sensibilisation sur les risques liés aux mines, REG et EEI (ex : HI, MAG, UNICEF). Les leaders communautaires et religieux jouent également un rôle important dans la sensibilisation aux risques. Des services de prise en charge des victimes sont également accessible (prise en charge médicale, appui psychosocial, appui économique)</p>	<p>Risque très probable avec impact majeur (score : 6)</p>
<b>Obstacles d'accès à la justice pour les victimes de violations graves des</b>		<p>Les atteintes à la vie, à la sécurité physique, à la propriété sont les principales menaces qui touchent les populations civiles au Mali. L'absence des institutions judiciaires et l'impunité sont des</p>	<p>Les populations Tamachep, Peuls, Dogon sont particulièrement touchées par ce type de risque car elles sont les principales victimes de violations graves des droits de l'homme mais également car elles vivent dans des zones d'habitation</p>	<p>Il existe un service de justice à Gao ville. Les cliniques juridiques sont également une ressource importante pour la communauté.</p>	<p>Risque très probable avec impact majeur (score : 6)</p>

droits de l'homme		obstacles majeurs à l'accès à la justice.	qui ne sont pas couvertes par ces services.		
<p><b>Déplacement forcé de population</b></p>	<p><u>Gao :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 26 660 PDIs (46% H, 51% F) dont 62% sur les sites spontanés et 38% dans la communauté hôte.</li> <li>• 149 320 PDIs retournés (48% H et 52% F).</li> <li>• 17 173 rapatriés de l'Algérie, Burkina Faso, Mauritanie, Niger, Nigéria, Tunisie.</li> </ul> <p><u>Ménaka :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 310 PDIs (49% H et 51% F).</li> <li>• 67 487 PDIs retournés (48% H et 52% F).</li> <li>• 14 126 rapatriés de l'Algérie, Burkina Faso, Mauritanie, Niger.</li> </ul> <p><u>Kidal :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 890 PDIs (45% H et 55% F) dont 92% dans les sites spontanés et 8% dans la communauté hôte.</li> <li>• 2 184 PDIs retournés (51% H et 49% F).</li> <li>• 2 030 rapatriés de l'Algérie, Burkina Faso, Mauritanie et Niger.</li> </ul>	<p>Les déplacements sont consécutifs aux conflits intercommunautaires, aux opérations militaires, aux affrontements entre groupes armés (rivalité pour le contrôle du territoire, représailles), à l'incursion d'hommes armés en provenance de Ménaka, Anderamboukane, Ntillit, Gourma et la frontière Mali-Niger ainsi qu'à la criminalité (braquage, vol de bétail). La compétition pour le contrôle des ressources naturelles est également une des causes des déplacements.</p> <p>Ces déplacements ont des conséquences néfastes sur la population, notamment la séparation des familles, l'accroissement des vulnérabilités économique et sociale, et l'effritement de la cohésion sociale.</p>	<p>Les individus ou groupes ciblés lors des conflits intercommunautaires sont les hommes (adolescents et adultes de sexe masculin) appartenant aux ethnies Peulh et IDaussahak ainsi que toutes personnes perçues comme collaborant avec les forces armées par exemple les interprètes/traducteurs (FAMA, Barkhane et alliés).</p> <p>D'autres facteurs de vulnérabilité, comme les catastrophes naturelles ou l'accès limité aux services sociaux de base alimentent également le déplacement de population.</p>	<p>Les capacités de la population affectée pour faire face à la menace sont la solidarité communautaire et religieuse à travers les mécanismes traditionnels de gestion des conflits. Par ailleurs, malgré des contraintes logistiques et financières, on note la présence et la réponse des acteurs humanitaires ainsi que la volonté de protection des citoyens de la part de l'Etat.</p> <p>L'existence au sein des communautés déplacées de compétences économiques (élevage, commerce, agriculture, métiers de l'artisanat) leur permet de mettre en place des mécanismes positifs d'adaptation.</p>	<p>Risque probable avec impact majeur (Score : 4)</p>

	<u>Source</u> : DTM/CMP juin 2019				
<b>Séparation familiale (enfants non accompagnés et enfants séparés)</b>	57 violations graves contre les droits de l'enfants documentés dans la région de Gao et 50 dans la région de Kidal  <u>Source</u> : UNICEF/MRM	Les mouvements de population sont la raison principale causant la séparation des familles.	Les garçons et les filles sont vulnérables au risque de séparation familiale.	Les ENA/ES sont confiés au niveau communautaire aux chefs de village/quartier/fraction ou à un membre ressortissant de sa localité d'origine. Ils peuvent également être pris en charge par des structures comme les CTO (centre de transit et d'orientation), les FAT (famille d'accueil transitoire) et les EAE (espace d'ami d'enfants).	Risque probable avec impact majeur (score : 4)
<b>Recrutement des enfants dans les forces et groupes armés</b>	57 violations graves contre les droits de l'enfants documentés dans la région de Gao et 50 dans la région de Kidal  <u>Source</u> : UNICEF/MRM	La constitution des groupes d'autodéfense, en raison de l'intensification du conflit armé, représente la première menace. La fermeture des écoles a également eu pour conséquence d'augmenter le recrutement des enfants par les forces et groupes armés. Enfin, il convient de noter que les parents représentent également une menace de part leur complicité avec les responsables des groupes armés et leur choix d'avoir recours à ce type de mécanisme négatif d'adaptation (falsification des documents sur l'âge des enfants).	Les garçons sont majoritairement ciblés par le recrutement par les forces et groupes armés. Les filles sont ciblées dans une moindre mesure.	Il existe un protocole entre le système des Nations Unies et le gouvernement. Des Centres de Transition et d'Orientation (CTO) sont établis à Gao et Kidal. Par ailleurs, plusieurs organisations offrent des services de prise en charge et effectuent du travail de sensibilisation sur cette thématique (ATDED, COOPI, CTO Gao, DNPFEF, Kanuya, Solisa, Tdh, UNICEF).	Risque possible avec impact sévère (score : 3)
<b>Exploitation et travail forcé des enfants</b>	23 d'enfants victimes d'exploitation économique	Le travail forcé est un mécanisme négatif d'adaptation des familles déplacées en raison du manque	Les filles sont majoritairement plus vulnérables au risque d'exploitation et de travail forcé (52% de filles). Les	Des organisations effectuent de la sensibilisation et des formations sur cette thématique : ENDA, TDH,	Risque possible avec impact sévère (score : 3)

	Source : TDH	d'opportunité, de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Les enfants exercent un travail comme marchands ambulants et dans les petits commerces. Ils sont exposés à des agressions physiques, psychiques, verbales et sexuelles ainsi que fortement touché par la déscolarisation.	garçons sont également vulnérables mais dans une moindre mesure (48% de garçons). La fermeture des écoles augmente la vulnérabilité des enfants n'allant pas à l'école à être davantage exposé à ce risque.	DRPFEE, Directions du Travail et de l'Emploi, les Comités Locaux de Protection de l'Enfant  La Convention n°138 de l'OIT concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi, ratifiée le 11 mars 2002 par le Mali fixe à 15 ans l'âge légal pour travailler.	
<b>Viol</b>	7 de cas de VBG et 1 cas de violence sexuelle liée au conflit documentés à Gao, Ménaka et Kidal depuis janvier 2019 (désagrégré par sexe).  Source : Monitoring de protection UNHCR/AMSS	Les auteurs de viol sont les groupes armés.  La peur de représailles et la stigmatisation mais aussi le faible accès des populations aux services de prise en charge et l'impunité des auteurs de viol sont des facteurs aggravants.  Les conséquences pour les victimes sont multiples : risque de maladie/IST, grossesses non désirées, et traumatismes psychologiques importants.	Les femmes et les jeunes filles sont les plus vulnérables. Les femmes vivant seules sont davantage exposées au risque de viol.	Des structures communautaires comme les CLPC, les comités de veille communautaire et les clubs anti-VBG sont des ressources importantes pour la communauté.  Certains acteurs humanitaires offrent des services de prise en charge (UNFPA, Tarakat, DASS, Greffe).	Risque possible avec impact sévère (score : 3)
<b>Manque de documentation civile</b>		L'absence des services étatiques, la corruption et la perte de documents d'état civil pendant le déplacement sont les causes principales du manque de documentation civile.  Le non accès à certains services sociaux de base (éducation, santé)	Les personnes les plus pauvres n'ayant pas les moyens économiques pour l'obtention de documentation.  Le manque d'information sur l'importance de la documentation civile ainsi que la coutume et les normes culturelles (ne pas avoir pour habitude de posséder des		Risque possible avec impact sévère (score : 3)

		est une des conséquences principales du manque de documentation. Le risque d'apatride est également à prendre en considération.	documents) sont des facteurs aggravant la vulnérabilité.		
<b>Déni de ressources</b>		Les éléments suivants sont les causes principales du déni de ressources : abus de pouvoir, conflit, influence de la famille, inégalité, et niveau de pauvreté.	Les femmes et les petites filles sont plus vulnérables au déni de ressources que d'autres populations. La méconnaissance des lois religieuses est un facteur de vulnérabilité supplémentaire.		Risque très probable avec impact modéré (score : 3)